

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2026

19H30 A LA MAIRIE DE DAUBEZE

Membres présents : Mme Christiane Dulong, Mme Chantal Macias, Mme Karine Bordini, Mme Faure Anne-Cécile. Monsieur Daniel Raoult, Mr Landry Carpentey, Mme Ibert Vanessa, Mr Vignaud Patrick.

Membres excusés : Mme Monique Rolland, Mme Lucie Naboulet.

Membres absents : Mr Guillaume Le Foll

Ordre du jour :

- 1. Elections Municipales.**
- 2. Questions diverses.**

1. Elections Municipales.

Madame le Maire ouvre le Conseil où une seule affaire est à l'ordre de jour : les prochaines élections municipales.

Madame le Maire annonce au conseil qu'elle n'est pas candidate à sa succession pour le prochain mandat qui durera 7 ans.

Elle souhaite enfin prendre « sa retraite » après plus de 45 ans de vie professionnelle à s'occuper des autres et 25 ans de vie à se consacrer à la commune (de 2001 à 2026).

Elle revient sur certains sujets, notamment la soudaine décision à Mme ROLLAND de démissionner.

Madame le Maire relate des faits qui l'ont « opposée » à Mme ROLLAND notamment : le refus de changer les tables de la salle des fêtes, refus de mettre son dernier poème dans le bulletin municipal, refus de la demande de changer de date de ce conseil municipal pour raisons personnelles en ce qui concerne Mme ROLLAND.

Le dit poème a été lu par tout le conseil qui d'un commun accord a conclu qu'il n'était pas possible de divulguer ce poème.

Madame le Maire revient aussi sur le sujet de la CFE même si Mme BORDINI ne souhaite pas l'aborder, disant, à juste titre que ce n'est ni le lieu, ni le moment.

Madame le Maire tient à préciser que la personne titulaire en charge de la commission finances est Mme NABOULET (Suppléante Mme BORDINI). Madame BORDINI précise qu'en tant que suppléante, elle ne reçoit pas les convocations à la commission finances.

Après vérification sur les fiches de présence à ces commissions, il s'avère que la titulaire n'y a jamais assisté. (Et n'a jamais ouvert les convocations)

La titulaire aurait assisté aux séances de la commission, elle aurait pu alerter Mme le Maire sur le sujet de la CFE.

Enfin, à ce sujet, le PV du conseil communautaire du 09/09/2024 a été envoyé à tous les conseillers municipaux de la commune par la secrétaire. Ce compte-rendu faisait état du vote des nouveaux taux de la CFE.

Mme le Maire revient sur le budget qui est sain et équilibré.

Elle souligne que dans les années à venir les dotations diminueront énormément et qu'il faudra être vigilant dans la gestion ce dont elle ne doute pas.

2. Questions diverses.

- Madame le Maire dit au Conseil Municipal qu'elle a commandé des galettes pour la cérémonie des vœux.

FIN DU CONSEIL A 20H15.